

Réf: Dossier N° : 24507

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA DEVELOPMENT CONSULTING PARTNERS » en abrégé «ADCP SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, 01 BP 5888 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA DEVELOPMENT CONSULTING PARTNERS » en abrégé «ADCP SARL ».

Objet: Développement de projets, Financements et Gestion de projets, Conseil en stratégie et structuration de projets, Conseil financier et levée de fonds, Appui à la mise en œuvre opérationnelle, Consulting, Communication. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, 01 BP 5888 ABJ 01

GERANT: Monsieur HAMMA ZARMAN ABDOULAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13077 du 13/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10223 du 13/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

